

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DNCMP/ 340 /F/2022-2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS DES CENTRES NAISEURS DE BITEZI, KARUZI ET RANDA.

- Date de publication : 25/01/2023
- Date d'ouverture des offres : 14/02/2023

1. Objet

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu du Gouvernement de la République du Burundi le financement pour son programme d'intensification du Secteur de l'Elevage sur le Budget Général de l'Etat exercice 2022-2023. Une partie des sommes accordées au titre de ce programme sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché pour la fourniture des médicaments des centres naisseurs de Bitezi, Karuzi et Randa.

2. Financement du marché

Le présent marché est financé par le Gouvernement de la République du Burundi, à travers la rubrique «Projet de développement de chaîne de valeur bovine, porcine, et avicole au Burundi » 40 00 001 00 4 21180 11 000 0427 01

3. Spécification du marché

Le marché est constitué d'unlot unique répartie sur une période de deux mois, les prix resteront fixes sur toute cette période.

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un seul lot et il est indépendant et lors de l'analyse, on considérera le soumissionnaire le moins disant.

4. Délai d'exécution

L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de Soixante jours (60) calendaires comptés à partir de la réception de la lettre de commande.

5. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium).

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énuméré à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au secrétariat de la Direction de la Promotion des Filières Animales (DPFA) sis au Laboratoire Nationale Vétérinaire de Bujumbura, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante mille francs (50 000Fbu)** au sous compte de transit des recettes non fiscales n° 10003 ouvert à la BRB.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen d'un formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

7. Demande d'éclaircissements

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction de la Promotion des filières Animales, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de la page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Cuef

